

**ALGERIE TELECOM - SPA**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Skikda**  
**Identification fiscale N° 000216299033049**  
**Sous-Direction Fonctions Support**  
**Département Achats et Logistique**  
**Service Achats**

**Avis De Consultation National Ouvert**  
**N° : 05/AT/DOT21/SDFS/DAL/2024**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications Skikda lance un avis de consultation nationale ouverte pour la conclusion d'un contrat pour la prestation de :

**Réparation de la Tôlerie des Véhicules accidentés du parc automobile de la DOT de Skikda**

Constitué de six (06) lots répartis comme suit :

N° DE LOT	Désignation
LOT N°01	Véhicule Renault Kangoo immatriculé 02664-315-21
LOT N°02	Véhicule Renault Kangoo immatriculé 08794-114-21
LOT N°03	Véhicule Renault Kangoo immatriculé 02649-115-21
LOT N°04	Véhicule Renault Kangoo immatriculé 09223-314-21
LOT N°05	Véhicule Chevrolet Spark immatriculé 12582-112-21
LOT N°06	Véhicule Volkswagen Caddy immatriculé 08753-319-16

**ELIGIBILITE :**

La participation à la consultation nationale ouverte est réservée uniquement aux entreprises ayant des capacités techniques, financières et professionnelles dans le domaine de réparation tôlerie et peinture automobile possédant un registre de commerce dans le domaine tôlerie, contenant le code d'activité suivant: <<613210>> ou **carte d'artisan** dans le domaine.

Les entreprises qualifiées intéressées par la présente consultation peuvent retirer **gratuitement** le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications Skikda**  
**Département des Achats et de la Logistique**  
**Cité les Allées du 20 Août 1955**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

A l'appui des soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

**DOSSIER ADMINISTRATIF : Dans une enveloppe à part contenant**

1. Déclaration de probité établie et signée, (renseigner le formulaire joint en « **Annexe 2 du CCAG** ») ;
2. Copie de numéro d'identification fiscale « **NIF** » ;
3. Copie des statuts de l'entreprise (Initial plus modifié s'il y a lieu), le cas échéant;

4. Copie de l'extrait du registre de commerce **numérique** ; ou **carte d'artisan**.
5. Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
6. Copie de l'attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité ;
7. L'extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité du soumissionnaire et/ou son représentant lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (la version électronique est acceptée) ;
8. La convention du Groupement, dûment signée et datée par les fondés du pouvoir des entreprises respectives, le cas échéant.

#### **OFFRE TECHNIQUE: Dans une enveloppe à part contenant**

1. Déclaration à souscrire établie et signée, (renseigner le formulaire joint en « **Annexe 01 du CCAG** ») ;
2. Le présent cahier des charges revêtu de la mention manuscrite « **lu et acceptée** », sur sa dernière page ; (Voir l'attestation sur la dernière page du cahier des charges) ;
3. Attestations de bonne exécution des prestations similaires achevées dans les conditions d'exécutions réalisées durant les (10) dernières années ;
4. Acte d'engagement sur les moyens humains à mettre à la disposition « **Annexe 04** » ;
5. Acte d'engagement sur les moyens matériels à mettre à la disposition « **Annexe 05** » ;
6. Engagement sur les délais de garantie sur la pièce de rechange « **Annexe 06** ».

#### **OFFRE FINANCIERE : Dans une enveloppe à part contenant**

1. La lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, (renseigner le formulaire joint en « **Annexe 3 du CCAG** ») ;
2. Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en « **Annexe 07** » ;
3. Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en « **Annexe 08** ».

Les soumissionnaires sont tenus de présenter leurs offres de la manière suivante :

1. Une 1<sup>ère</sup> enveloppe fermée contenant l'offre administrative portant la mention apparente « **DOSSIER ADMINISTRATIF** » ; suivi de la dénomination de l'opérateur économique la référence et l'objet de l'appel d'offres
2. Une 2<sup>ème</sup> enveloppe fermée contenant l'offre technique portant la mention apparente « **OFFRE TECHNIQUE** » ; suivi de la dénomination de l'opérateur économique la référence et l'objet de l'appel d'offres
3. Une 3<sup>ème</sup> enveloppe fermée contenant l'offre financière et portant la mention apparente « **OFFRE FINANCIERE** » ; suivi de la dénomination de l'opérateur économique la référence et l'objet de l'appel d'offres

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant la mention suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS SKIKDA**  
**Avis de Consultation Nationale Ouverte N° :05/AT/DOT21/SDFS/DAL/2024**  
**« Réparation ; de la Tôlerie des Véhicules accidentés du parc automobile de la DOT de Skikda »**  
**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à partir de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres sur le site web safqatic.dz.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à l'adresse précitée, en séance public en présence des soumissionnaires à **14h00**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.